

REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2016- 395 DU 07 JUILLET 2016

portant nomination au Ministère
des Enseignements Maternel et Primaire.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;
- Sur proposition du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance ordinaire du mercredi 29 juin 2016,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées aux postes ci-après :

- Directeur de Cabinet :
Monsieur Dèwanou AVODAGBE ;
- Directrice Adjointe de Cabinet:
Madame Alice MINGNINO ;
- Conseiller Technique Juridique :
Monsieur Léon JOSSE ;
- Conseiller Technique aux Affaires Administratives et Sociales :
Monsieur Codjovi Blaise ACAKPO ;
- Conseiller Technique aux Infrastructures et au Suivi des Projets et Programmes :
Monsieur Yaya LAWANI ;

- Conseiller Technique à la Déconcentration, la Décentralisation et la Coopération :

Monsieur Marcellin SOTOHOU ;

- Conseiller Technique à la Qualité et aux Innovations Pédagogiques :

Monsieur Barthélemy TONADJI ;

- Directeur de l'Administration et des Finances :

Monsieur Cocou Wilfrid AKPATA.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 07 juillet 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



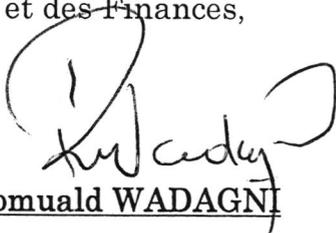
Patrice TALON.

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



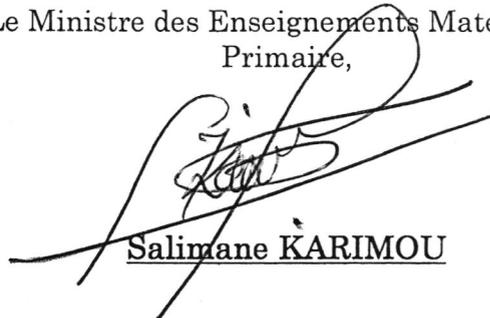
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre des Enseignements Maternel et
Primaire,



Salimane KARIMOU

AMPLIATIONS: PR 6 AN 2 CS 2 CC 2 CES 2 · HAAC 2 · HCJ 2 · MEF 02 · SGP 01 · MESTFP 02 ·
PREFECTURES 12 · AUTRES MINISTÈRES 20 · SGG 4 · INTERESSES 08 · JORB 1.